

10KM Nice PROM'CLASSIC CONNECTÉ

RÈGLEMENT du

« 10 KM PROM'CLASSIC CONNECTE »

ARTICLE 1 : CONCEPT

Le « 10 km Prom'Classic Connecté » est une course connectée organisée par l'Association Azur Sport Organisation. Cette course connectée est une compétition sportive qui sera organisée du 9 janvier 2022 au 16 janvier 2022 23h00.

ARTICLE 2 : LIEUX ET DATE

Où se déroule cette course ? Partout ! Il s'agit d'une course connectée. Vous réalisez votre challenge, où vous voulez, en France et dans le monde entier, du 9 janvier 2022 au 16 janvier 2022 23h00 dans le respect de la « Charte Eco-Responsable du coureur connecté » avec votre objet connecté. (Montre connectée ou application mobile)

CHALLENGE « 10 KM CHRONOMETRE » : Vous étiez inscrit (e) sur la version chronométrée de la Prom'Classic 2022? Réalisez votre 10 km en courant en une seule fois du dimanche 9 janvier au 16 janvier 2022 23h00 dans le respect des règles sanitaires en vigueur avec votre montre ou votre appli connectée. Améliorez votre temps jusqu'au dimanche 16 janvier 23h00 !

Un classement vous permettra de connaître votre position en temps réel, les 5 meilleurs temps à battre femmes et hommes seront disponibles en live sur la page d'accueil du site internet de la course !

CHALLENGE « 10 KM NON CHRONOMETRE » : Vous étiez inscrit (e) sur la version non chronométrée de la Prom'Classic 2022 ? Réalisez votre 10 km en marchant en une seule fois du dimanche 9 janvier 2022 au 16 janvier 2022 dans le respect des règles sanitaires en vigueur avec votre montre ou votre appli connectée. Améliorez votre temps jusqu'au dimanche 16 janvier 23h00 !

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Ce challenge est ouvert à tous les inscrits de la Prom'Classic 2022 qui devait se dérouler en réel ce dimanche 9 janvier. Pour télécharger votre dossard, il vous suffira de vous rendre sur le site de la Prom'Classic Connectée et de choisir votre challenge.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Afin de respecter l'esprit du «10 km Prom'Classic Connecté », le dossard que vous aurez imprimé devra être entièrement lisible et porté devant lors de votre séance. La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du dit règlement ainsi que de la charte éco-responsable du coureur connecté.

ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE

L'épreuve débutera le 9 janvier prochain à 00h00 et les participants auront jusqu'au 16 janvier prochain 23h00 pour participer et importer et/ ou enregistrer manuellement leur temps sur le site officiel de l'épreuve.

ARTICLE 6 : DROIT A L'IMAGE

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément Azur Sport Organisation (ou ses ayants droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix, et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Vous participez à cette course connectée à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez Azur Sport Organisation, leurs employés et dirigeants et les organisateurs de toute responsabilité pour quelle que réclamation que ce soit, relative à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de votre participation à cet événement.

ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES

Chaque participant pourra obtenir sa médaille virtuelle et télécharger son diplôme numérique comme souvenir personnalisé une fois le défi terminé.